



Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Epargnants pour la Retraite
36 avenue de Wagram – 75008 Paris – Tél. 01.56.68.85.10 – Fax 01.56.68.85.11

La FAIDER : 10 ans au service des épargnants

La FAIDER, créée en 2004, regroupe des associations d'épargnants pour la retraite répondant à des critères stricts de gouvernance et de déontologie, comptant plus d'un million et demi d'adhérents.

- **F comme Fédération** : elle est un lieu d'échanges et de dialogues entre les responsables d'Associations d'épargnants, notamment dans le secteur de l'assurance vie. Elle a vocation à rassembler et à unir les forces de toutes ces Associations pour en faire des partenaires plus forts, dont les intérêts sont ainsi mieux défendus auprès des Pouvoirs Publics, des organisations professionnelles et des médias.
- **A comme Associations** : elle assure leur promotion et défend la qualité de leur image de marque. Elle constitue un organisme de veille qui est vigilant contre toute atteinte de leurs intérêts. Elle les assiste, si nécessaire, dans toute action publique ou collective.
- **I comme Indépendantes** : La FAIDER a mis en place une grille de critères d'indépendance qui sert de référence à son Conseil d'Administration pour agréer de nouveaux membres. L'indépendance du Conseil d'Administration des Associations ainsi que l'indépendance financière sont au cœur du dispositif.
- **D comme Défense** : Avec les Associations membres et pour leur compte, la FAIDER mène le combat de la défense des épargnants.
 - Elle est, de ce fait une instance de lobbying qui intervient auprès des assureurs et des banques pour une bonne application des contrats en cours, pour aider à négocier avec eux les meilleures conditions des nouveaux contrats. Cette défense des intérêts est recherchée sous un angle positif en essayant d'éviter tout esprit de confrontation.
 - Elle intervient aussi auprès des Pouvoirs Publics pour améliorer les projets de lois et de règlements. Elle s'efforce notamment de sécuriser le régime fiscal de l'assurance vie, qui est régulièrement menacé.
 - Elle représente les épargnants pour la retraite dans les instances publiques de consultations et de concertation tant en France (Comité Consultatif du Secteur Financier, Autorité des Marchés Financiers, Autorité de Contrôle Prudentiel) qu'à Bruxelles et au niveau européen (FSUG, EBA, EIOPA, ESMA etc..).

- **E comme Epargnants** : elle est une organisation de consommateurs dédiée à l'épargne et elle a, à ce titre, des contacts réguliers avec les autres organisations de consommateurs. En France, elle a été agréée, en 2014, comme association de défense des investisseurs en valeurs mobilières ou en produits financiers. En Europe, elle participe, en tant que membre fondateur, à Better Finance, ONG représentant les investisseurs et usagers des services financiers.
- **R comme Retraite** : parmi les différents types d'épargne, le financement de la retraite est devenu essentiel face à l'allongement de l'espérance de vie et aux difficultés des régimes de retraite obligatoires. Il se déroule sur une période très longue et nécessite une sécurité particulière et une adaptabilité aux évolutions du temps ; c'est pourquoi les contrats collectifs d'assurance vie, dits « associatifs » sont presque toujours privilégiés par rapport aux contrats individuels. Le financement de la retraite est pour ces raisons au cœur des préoccupations de la FAIDER.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Associations membres

ADAM	représentée par Colette NEUVILLE	
AGIPI	représentée par François PIERSON	
AGIPI Retraite	représentée par Valéry JOST	
ALR	représentée par Yolande BONNIFET	
AMAP	représentée par Xavier LAQUEILLE	
AMIREP	représentée par Jean-Pierre THIOLAT	
ANCRE	représentée par Jean-François DEBROIS	
APAI	représentée par Hervé CHEFDEVILLE	
aPERF	représentée par Guillaume PRACHE	
APREP	représentée par Philippe CHAUMERET	<i>Trésorier</i>
ARCAF	représentée par Guillaume PRACHE	<i>Vice-Président</i>
ASAC-FAPES	représentée par Didier BROCHARD	
FNCD	représentée par Marcel JAYR	
GAIPARE	représentée par Jean-Paul JACAMON	
GAIPARE ZEN	représentée par François PERRIN PELLETIER	<i>Président d'Honneur</i>

Personnalités qualifiées

Christine ARCHAMBAULT	<i>Secrétaire Générale</i>
Jean BERTHON	<i>Président</i>
Charles-Henri d'AUVIGNY	
Daniel HAGUET	

Conseillers honoraires

André BABEAU
Jean-Pierre BEGON LOURS
Alain LECLAIR